

[Nouvelles locales] : Lille, Mulhouse, Strasbourg

Autor(en): **Z. H. / Corbat, Ch.**

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **25 (1979)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

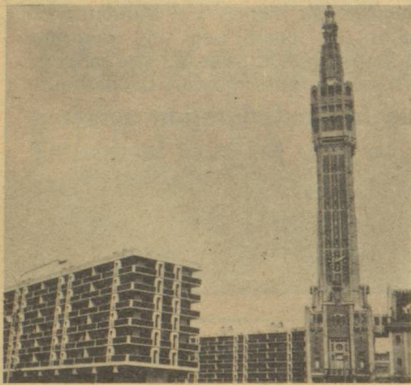
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LILLE



28, place de la Gare
Tél. : 55-44-01

Echos du consulat

M. Piero Camponovo a quitté Lille à mi-février pour un ciel probablement plus clément, celui de Rome, où il s'occupe des affaires économiques à l'ambassade de Suisse.

Quelques jours avant son départ, le 6 février, il transmettait ses pouvoirs à son successeur, M. Benoît Frochaux, arrivé la veille dans la métropole du Nord pour y assumer la direction de ce poste en qualité de consul, avec juridiction sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. M. Frochaux, accompagné de son épouse, provenait de Conakry, capitale de la République populaire et révolutionnaire de Guinée où durant six ans il fut chargé d'affaires en pied. Natif et originaire du Landeron (Neuchâtel), notre consul a cinquante-cinq ans, un âge qui devrait vous convenir à tous, car il n'est pas encore trop vieux pour bien comprendre les jeunes et suffisamment vieux pour participer aux soucis des plus âgés. Il tient à être disponible pour chacun et se fera un plaisir, si vous en exprimez le désir, de s'entretenir avec vous au consulat. N'hésitez surtout pas à le contacter, il en sera le premier très heureux.

Mlle Geneviève Bueche quittera vraisemblablement Lille à fin mai, appelée à d'autres fonctions. Elle sera restée quatre ans ici, ce qui confirme bien le dicton que le « Nord n'attache pas, il retient... ».

Le 30 avril, arrivée de Mlle Marie-Louise Scherer, transférée de notre consulat général de New York pour assumer ici la tâche de chancelière. Nous lui souhaitons la bienvenue et tout comme son consul, elle se ren-

dra vite compte qu'elle est « déçue en bien » par la capitale du Nord, où elle bénéficie déjà d'un accueil réjouissant et agréable.

Unique rescapée, Mlle Irène Flueckiger, a fait depuis plus d'un an d'immenses progrès en français, si bien qu'elle en oublie peu à peu sa langue maternelle.

Au club suisse de Lille

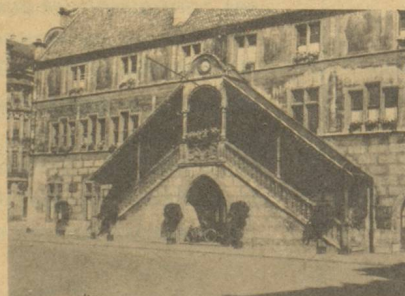
Le vendredi 20 mars, notre club a tenu son assemblée générale. Réunis autour d'une fondue dite savoyarde « concoctée » dans un restaurant du « plat-pays » par un cuisinier breton, les participants apprécièrent diversement le mets..., mais l'ambiance était néanmoins chaleureuse, car il s'agissait surtout d'accueillir M. Benoît Frochaux, notre nouveau consul, et son épouse, et nombreux furent nos membres qui avaient tenu à leur être présentés à cette occasion. Mme Lalanne, présidente, et M. Frochaux prirent successivement la parole, pour des souhaits de bienvenue d'une part, et pour l'expression de premières impressions lilloises favorables, d'autre part.

L'on put venir à bout facilement de la partie administrative de l'ordre du jour, l'ancien bureau acceptant la reconduction, avec le concours de deux nouveaux membres, et la situation financière ne posant pas non plus de problèmes immédiats.

Le programme des réunions futures fut esquissé avec l'approbation générale.

Z. H.

MULHOUSE



Consulat de Suisse
19 a, rue du Sauvage
B.P. 1027
68050 MULHOUSE CEDEX

Cercle suisse de Belfort
juin 1979

Le 31 mars 1979, à 20 h 30, s'est tenue notre assemblée générale à la brasserie Spony. Une quarantaine de membres entouraient notre consul et Mme Traugott Voegeli qui nous faisaient l'honneur et le plaisir d'être parmi nous. Notre président démissionnaire, M. Jean Lichtenstern, nous donnait lecture de son discours d'adieu avec un serrement de cœur. Ses paroles étaient suivies du rapport d'activités de la société présenté par notre secrétaire et du rapport financier par notre trésorier, M. M. Devin. Après plusieurs communications officielles, le consul put, entre autres, répondre à des questions précises de nos membres ayant trait particulièrement à l'A.V.S. et au Fonds de solidarité.

Au nom de la Société, Mlle M. Lachat, vice-présidente, retraça la carrière de notre président à la tête du Cercle et de son comité. Elle souligna la bonne marche de l'association et de son extension sous le mandat du président sortant. M. Jean Lichtenstern fut vivement remercié de son dévouement et nous regrettons son départ prochain dans le pays de Vaud. Notre consul prit encore la parole pour évoquer les liens étroits et fort utiles entre notre président et le consulat à Mulhouse, spécialement pour toutes les affaires à caractère officiel et humain.

En prévision de son prochain retour dans la mère patrie, notre consul lui offrit une magnifique série de livres sur la Suisse. De son côté, par les mains de la vice-présidente, le Cercle lui fit cadeau d'un joli réveil-radio.

Le comité pour l'exercice 1979-1980 se constitue comme suit :

Président . . . M. Charles Corbat

Vice-présidente :
Mlle Marcelle Lachat

Secrétaire . . . M. Henri Bonjour

Trésorier d'honneur :
M. Armand Singer

Trésorier . . . M. Maxime Devin

Porte-drapeau :
M. Georges Mahon

Membres suppléants :
Mme Marie-Rose Roussel, affaires sociales,
MM. Frédéric Zwahlen et Georges Cosandey.

Vérificateurs aux comptes :

Mme Christine Corbat
et M. Frédéric Keller

Le 17 juin 1979, notre sortie de printemps nous conduira au Haut-Kœnigsbourg et comprendra une visite du château, de caves et autres lieux intéressants. Pour cet automne nous préparons une matinée récréative et pour la fin d'année une soirée loto.

Votre Président,
Ch. Corbat.

Musique d'Orelli

au service du client depuis 75 ans.

Pianos

« Le plus beau choix de l'Est »

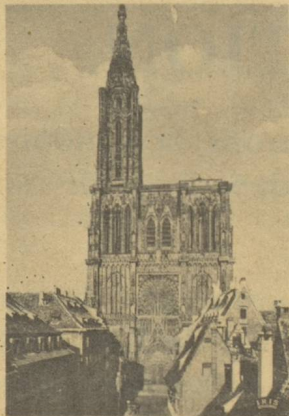
Haute Fidélité spécialiste BO

Disques - Instruments

Partitions

2, place de la République
68100 MULHOUSE
Tél. : (89) 45-22-95

STRASBOURG



Communication du Consulat de Suisse à Strasbourg

Depuis décembre 1978, l'ancien numéro de téléphone du Consulat (88) 35.15.17 est remplacé par le numéro suivant : (88) 35.00.70.

Communiqué du consulat de Suisse à Strasbourg

Je vous informe que le « Lycée international des Pontonniers » vient d'être créé à Strasbourg. A la rentrée de septembre 1979, une classe de cours moyen 1, une classe de cours moyen 2 et trois classes de sixième seront ouvertes; à chaque rentrée suivante d'autres classes seront créées de façon qu'à terme, d'ici moins de cinq ans, tous les niveaux soient offerts depuis les classes maternelles jusqu'aux classes de baccalauréat.

Le recrutement se fera sur la base suivante :

- enfants étrangers,
- enfants français, dont l'un des deux parents est étranger, ou dont les parents sont appelés, du fait de leur emploi, à effectuer un séjour prolongé à l'étranger,
- enfants déclarés aptes à recevoir un enseignement renforcé en langue vivante.

Les inscriptions s'effectueront auprès des services de l'Inspection académique du Bas-Rhin, secrétariat général :

Cité administrative
2, rue de l'Hôpital-Militaire
67084 STRASBOURG Cedex

APPEL

Pourquoi, chers abonnés, des centaines d'entre vous n'ont-ils pas encore réglé leur abonnement 1979 ? Négligence, oubli et pourtant dans chaque numéro, nous ne cessons de vous le rappeler.

Alors, une fois de plus, pour nous éviter un énorme travail et des frais de poste importants, mettez-vous en règle avec notre administration. Prix de l'abonnement : F. 50.— (abonnement de soutien à partir de F. 55.—) par C.B. ou C.C.P. 12 273 27 Paris au nouveau siège social du Messager suisse, 96, rue de Grenelle, Paris (7^e).

Maïga OTT-MARCILHACY

*Peintures paysannes
sur meubles
et objets en bois*



32, Chemin du Bois Basselin
88100 SAINT-DIÉ Tél. 56.22.59

IMPORTANT

Indiquez à temps votre changement d'adresse à votre représentation diplomatique ou consulaire.

IMMATRICULATION

Indiquez tous changements d'Etat-civil à votre représentation diplomatique ou consulaire.

IMMATRICULATION

Jeunes gens adressez-vous à votre représentation diplomatique ou consulaire dans l'année où vous atteignez votre 19^{ème} année.

POUR VOTER

Inscrivez-vous auprès de votre consulat.



SUISSES DE FRANCE

L'Hôpital suisse de Paris à Issy-les-Moulineaux

est à votre service

au 10, rue Minard

92 ISSY-LES-MOULINEAUX

Téléphone : 645-21-36

- hospitalisation médicale
- consultations spécialisées
- laboratoire d'analyses médicales
- radiologie
- kinésithérapie
- électrocardiogramme, électroencéphalogramme

L'HOPITAL SUISSE DE PARIS

- Participe au service public hospitalier :
 - Accueil des admissions : 24 heures sur 24 heures ;
 - Présence médicale : 24 heures sur 24 heures.

Principales consultations : médecine générale, médecine interne, diabétologie, neuro-psychiatrie, dermatologie, nutrition et obésité.

Conventionné par la Sécurité sociale. Agréé par les mutuelles. Prise en charge directe par ces organismes au maximum autorisé.

Nos laboratoires industriels situés à Orbe (Vaud/Suisse) effectuent des études de procédés de fabrication de produits alimentaires.

Nous cherchons pour l'usine pilote un

EMPLOYÉ D'EXPLOITATION

Après une période d'introduction, nous lui confierons la conduite d'appareils constituant une ligne de fabrication d'essais dans l'une de nos équipes de travail.

La préférence sera donnée à un citoyen suisse (ou ayant une épouse de nationalité suisse) avec une formation de **FROMAGER** ou de **LAITIER**.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres complètes avec curriculum vitæ, photo et copies de certificats à

Société d'Assistance Technique pour Produits Nestlé S.A.
Laboratoire Industriel
Ch 1350 ORBE